

## Présentation du budget 2025

Le budget est un document prévisionnel qui se présente en deux parties : Fonctionnement et Investissement.

**Le fonctionnement** comprend toutes les dépenses courantes. La commune a la volonté de maîtriser autant que possible ces dépenses pour permettre la réalisation de ses investissements.

Les recettes de fonctionnement sont apportées essentiellement par le produit des impôts directs locaux, et les dotations de l'Etat. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

**L'investissement** comprend les opérations qui durent dans le temps et impactent le patrimoine de la commune.

Il est indispensable d'inscrire au budget de la commune tous les investissements, afin de construire un plan pluriannuel viable et réalisable.

### **Le programme des investissements :**

#### **Les travaux de réfection des voiries :**

Le vaste programme de réaménagement de la rue de la Libération et de la rue du Riez a commencé.  
Montant global des travaux : 2 128 000€.

#### **Les travaux de restauration et d'aménagements :**

Les travaux de restauration du clocher de l'église Notre-Dame de la Visitation seront terminés en décembre.

Montant des travaux : 410 000€, subventionnés à 80% (Etat, Région, Département et Fondation du Patrimoine).

L'état structurel préoccupant de la maison Doby 33 rue du Général Leclerc nécessite sa démolition pour construire un projet qui conviendra à tous.

Montant prévisionnel : 30 000€

L'opération de végétalisation de l'école Le Petit Prince va s'amorcer cette année par la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre et la mise en place de mobilier extérieur pour les enfants.

Les études pour la pose de panneaux photovoltaïques à l'école Le Petit Prince se poursuivent.

Montant prévisionnel : 150 000€.

L'acquisition du parking de la gare à la SNCF pour un montant prévisionnel de 50 000€.

Les équipements des services en matériel, mobilier, informatique pour un montant prévisionnel de 60 000€ (achat d'une tondeuse et de matériel pour les services techniques, de mobilier au restaurant scolaire, ordinateurs et divers équipements)

Toutes ces dépenses sont inscrites au Chapitre 21 Immobilisations corporelles pour un montant global de 3 085 918€.

**Les recettes :**

Un emprunt à hauteur de 1 290 000€ a été inscrit au budget pour permettre à la commune de financer les travaux de la rue de la Libération.

Il s'agit, par cet emprunt de financer un aménagement structurant à long terme tout en permettant à la commune de réaliser d'autres projets pour l'aménagement et le cadre de vie des Genechois.

Les subventions d'investissement inscrites en recettes au budget correspondent aux subventions qui ont été notifiées par les services instructeurs,

Il s'agit :

Pour les travaux de restauration du clocher de l'église Notre-Dame de la Visitation :

- ✓ De la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de l'État pour un montant de 68 778€
- ✓ De l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) du Département du Nord pour un montant de 137 559€

Pour les travaux de réfection de la couche de roulement rue du Riez

- ✓ De l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) du Département du Nord pour un montant de 35 216€